CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN

PARTENAIRE DES ENTREPRISES AGRICOLES ET DES ACTEURS DES TERRITOIRES

DES PRESTATIONS CERTIFIÉES POUR LA RÉUSSITE DE VOS PROJETS

- CONSEIL
- FORMATION

UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF !

AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IF01762

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE AIN

LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
RÉF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Liste des sites certifiés et de nos engagement sur www.chambres-agriculture.fr

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

L'écoute
proche pour mieux vous comprendre

La réactivité
pour que vous gardiez une longueur d'avance

L'efficacité
des prestations pertinentes au bon moment

L'expertise
une large palette de compétences

La clarté des informations
pour une relation en toute confiance

L'éthique*
des valeurs pour le respect de vos intérêts

* Notre code éthique est consultable sur notre site Internet, il peut vous être envoyé sur demande.

« On m'a conseillé de manière claire et pertinente, ce qui m'a réellement aidé à prendre la bonne décision »

Témoignages issus de nos enquêtes de satisfaction.

« Mon conseiller est attentif à mes besoins et devance mes attentes »

UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE ET EXIGEANTE À VOTRE SERVICE

Votre Chambre d'agriculture œuvre en permanence au service de vos projets, de vos ambitions et de la performance durable de l'agriculture et des territoires. Pour vous apporter les meilleures réponses, elle s'est engagée dans une démarche qualité des services.

LA CERTIFICATION DE SERVICE EN 3 POINTS

- Un référentiel concret orienté vers votre satisfaction
- Des engagements pour la qualité de nos prestations
- Une démarche volontaire reconnue par AFNOR Certification qui effectue des contrôles réguliers, rigoureux et indépendants.

Votre Chambre d'agriculture confirme ainsi sa démarche de progrès continu en faisant de la qualité une véritable culture d'entreprise.

UN RÉSEAU ENGAGÉ

86% des Chambres d'agriculture ont obtenu la certification, ce qui en fait le premier réseau consulaire certifié.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, LEADER DE LA FORMATION CONTINUE ADULTE DANS LE DOMAINE AGRICOLE

- Plus de 11 000 heures de formation dispensées annuellement
- Près de 1000 exploitantes et exploitants agricoles et porteurs de projets formés.
- Une offre annuelle de 100 formations
- Des retours stagiaires excellents !

  99% des stagiaires sont satisfaits ou très satisfaits de la formation suivie

  98% des stagiaires estiment que la formation a répondu à leurs attentes

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, UN PRESTATAIRE PRIVILÉGIÉ DES AGRICULTEURS

- 33 prestations de conseil réalisées en 2014 auprès de 968 clients dont 58 collectivités
- Des retours excellents !

  93% des clients se disent satisfaits par la prestation réalisée

  88% des clients déclarent que le conseil a répondu à leurs attentes

VOUS SATISFAIRE, NOTRE PRIORITÉ

Source : indicateurs qualité 2014, enquêtes clients et évaluation de stages 2014

Agence Linéal - www.lineal.fr

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE AIN

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN
4 avenue du champ de Foire
BP 84
01 003 BOURG-EN-BRESSE CEDEX